

Blog : <http://floriscola eklablog.com>
Site : floriscola.fr
e.mail : contact@floriscola.fr

Lundi 15h- 17h et 18h 30 – 20h 30

2 heures

Lundi 08 octobre « Cascade » *inscription avant le 19 septembre*

Mise en mouvements de feuillages et fleurs.

Je découvre le support de l'année.

Lundi 19 novembre «Automne dynamique »

Réalisation d'un bouquet structuré.

J'apporte 5 tiges de Polygonum ou Renouée du Japon d'1 m maximum

Lundi 17 décembre « Elégance festive»

Mise en scène d'un centre de table raffiné.

Je n'apporte rien.

Lundi 14 janvier « Nébuleuse»

Fabrication d'une suspension vaporeuse.

Je n'apporte rien.

Lundi 04 février «Romance»

Mise en beauté de feuillages.

J'apporte le support de l'année.

Lundi 11 mars «Verticalité»

Réalisation d'un tableau mural.

Je n'apporte rien.

Lundi 08 avril «Au fil de l'eau»

Réalisation d'un parallèle vertical.

Je n'apporte rien.

Lundi 06 mai «Trajectoires»

Travail de Prêles.

J'apporte le support de l'année.

Lundi 03 juin «Accessoires de mode»

Transformation et customisation fleurie d'un accessoire.

J'apporte un objet lié à la mode.

Matériel à apporter à chaque atelier

sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de ± 1mx 1m, règle, agrafeuse + agrafes, crayon + papier, appareil photo, caisse ou autre pour le transport de vos compositions.

Inscriptions Marie-Hélène RENAUD 06 03 03 31 37 contact@floriscola.fr
 Animatrice Floriscola Dominique Ferrier 06 75 67 39 99
 Responsable Floriscola Didier Chapel 06 23 12 12 05

TARIFS	MODALITES
Adhésion annuelle : 8 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie. La carte de membre de l'Association vous sera envoyée par mail.
Support de l'année : 4 €	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 33 €	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque Chèque à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à expédier à Marie Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.